

Compte rendu de la réunion de la plateforme « Genre et développement »

10 janvier 2013

1- Actualisation de la stratégie genre et développement

Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement a reçu, le 10 janvier 2013, les recommandations de l'évaluation de la stratégie française " Genre et développement " réalisée par Mmes Danielle Bousquet, présidente du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, et Christine Lazerges, présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

L'évaluation reconnaît l'action de la France en faveur de la défense des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes dans les enceintes internationales. Elle souligne également **l'intérêt des programmes de réduction des inégalités** comme le fonds de solidarité prioritaire (FSP) sur « l'autonomisation économique des femmes en Afrique » (3M€ sur la période 2009-2012) et les engagements pris dans le cadre de l'initiative du G8 de Muskoka, sur la lutte contre la mortalité maternelle et infantile (500M€ sur la période 2011-2015).

Le rapport souligne cependant la faiblesse de l'approche transversale des questions de genre dans l'Aide publique au développement (APD) française ainsi que le manque de moyens et de visibilité. Il rappelle l'importance de la formation des agents et la nécessité d'analyser les inégalités de genre dès l'instruction des projets, de fixer des indicateurs de résultats et d'en suivre la mise en œuvre. Le rapport recommande également une meilleure prise en compte du genre dans les projets portés par les ONG et dans les cofinancements de l'Agence française de développement (AFD). Enfin, il rappelle la nécessité pour la France de mieux utiliser le marqueur genre de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) qui permet d'évaluer la part de l'APD française consacrée à la réduction des inégalités liées au sexe.

La ministre a lancé la concertation qui permettra le renouvellement de la stratégie française de genre et développement. Cette concertation, qui doit aboutir d'ici le mois de juin 2013, sera pilotée par le Département en lien avec les représentants de la société civile, de la recherche, de la coopération décentralisée, de l'Agence française de développement et de France expertise internationale. Une attention particulière sera en outre prêtée aux jeunes filles qui sont à la conjonction de toutes les vulnérabilités. Le Ministre a également annoncé le financement d'un fonds de solidarité prioritaire visant à l'autonomisation économique des femmes dans plusieurs pays du monde arabe.

2- Le genre dans la réflexion sur l'agenda post 2015

La remise de l'évaluation de la stratégie genre a été suivie d'une réunion des membres de la plateforme "Genre et développement" sur la question de la prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans la réflexion sur l'agenda post 2015. **Cette réunion avait pour objectif de mieux comprendre les processus en cours aux niveaux national, européen et international et de faire connaître les positions de différents types d'acteurs.** Pour ce faire, plusieurs intervenants ont pris la parole: M Jean Marc Chataigner, Directeur adjoint de la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM), Mme Kristin Heltle, Directrice de la stratégie et des partenariats d'ONU Femmes, M Serge

Rabier, Président d'Eurongos, Mme Nicole Kill Nielsen, parlementaire européenne et Mme Lucille Terré de la Commission genre de Coordination Sud.

a) Un processus multiforme et à plusieurs niveaux

La réflexion post 2015 dans le domaine du genre se joue à plusieurs niveaux et plusieurs processus sont en cours :

Au niveau international, ONU Femmes coordonne le plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte du genre dans le post 2015. 11 consultations ont été lancées (<http://www.worldwewant2015.org/>). La consultation sur les inégalités mondiales est codirigée par ONU Femmes et l'UNICEF. Elle donnera lieu à une réunion d'experts en février 2013. ONU Femmes publiera ensuite un rapport qui fera des recommandations précises sur l'intégration du genre dans l'agenda post 2015. Elles alimenteront le rapport du Secrétaire générale des Nations Unies qui sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) en septembre 2013.

ONU Femmes participe également activement à des consultations thématiques menées par d'autres agences, consacrées par exemple à la gouvernance, au conflit et à la fragilité, à la population, à la santé, à l'éducation, à la croissance et à l'emploi, à la durabilité environnementale, à la sécurité alimentaire et à la nutrition ainsi qu'à l'eau et à l'énergie.

ONU Femmes soutient la participation des femmes et des organisations de femmes dans les 50 pays où des consultations sont organisées par les Coordonateurs résidents des Nations Unies et les Équipes de pays des Nations Unies (UNCT). Elle travaille étroitement avec les Équipes de pays des Nations Unies en vue d'assurer que les questions d'égalité des sexes sont placées au cœur du processus.

Au niveau européen : la Commission européenne a lancé une consultation « *Vers un cadre de développement pour l'après 2015* ». Une **communication** devrait être présentée en **février 2013**.

Les Organisations non gouvernementales européennes pour la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction, la population et le développement ("EuroNGOs") ont rédigé une contribution à cette consultation (*détaillée ci-dessous*).

Au sein de la Commission Développement du Parlement européen, M Filip Kaczmarek prépare actuellement un rapport sur les OMD *post2015*. Des amendements seront préparés par la Commission pour les droits des femmes et l'égalité des genres. La position du Parlement sur les priorités de l'agenda *post 2015* devrait être adoptée en session plénière fin mai.

Au niveau français : le Ministre chargé du développement participe au Groupe de travail ouvert sur les Objectifs du développement durable. De plus, M. Jean-Michel Severino, ancien Directeur général de l'AFD, est membre *intuitu personae* du Panel du Haut Niveau de personnes éminentes, qui doit rendre son rapport **le 31 mai 2013** au SGNU.

La commission genre de Coordination Sud suit les débats en cours en lien avec la Campagne « Beyond 2015 ».

b. Principaux enseignements de la réunion

Malgré l'adoption des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le constat est largement partagé qu'il existe un **retard substantiel en matière d'égalité femmes-hommes et d'autonomisation des femmes** et de nombreuses discriminations envers les femmes. **L'OMD 5, sur la lutte contre la mortalité maternelle est celui qui accuse le plus fort retard.**

La réflexion s'est articulée autour de trois questions :

- 1) **Quel bilan** peut-on faire des OMD sur l'autonomisation des femmes et l'égalité femmes-hommes et comment faire évoluer les cibles adoptées en 2000 ?
- 2) Comment intégrer de **nouvelles problématiques absentes des OMD**, telles que les enjeux relatifs à la lutte contre les **violences faites aux femmes**, les **droits sexuels et reproductifs**, l'accès à la **justice** et **l'égalité professionnelle**, l'environnement et le changement climatique,
- 3) comment mieux prendre en compte la **situation spécifique des jeunes filles** (âgées de 10 à 16 ans), véritable « angle mort » des programmes de développement ?

Un consensus semble se dégager sur les points suivants :

- **l'égalité hommes-femmes** devra être l'un des **principes directeurs** des prochains objectifs du développement durable (ODD),
- l'égalité hommes-femmes doit être tant un **objectif spécifique** pour certains projets de développement qu'un **principe transversal** qu'il faut intégrer dans tous les programmes,
- l'objectif et les cibles devront être **ambitieux** et formulés de manière à pouvoir fournir des **indicateurs facilement mesurables**,
- le plaidoyer doit se concentrer sur des sujets nouveaux, non encore traités, où la marge de progression est la plus importante : **lutte contre les mariages précoces** (à effet direct sur la scolarisation des filles), **la santé et les droits sexuels et reproductifs**, **l'accès des femmes aux ressources productives...**
- les femmes doivent être prises en compte dans **les politiques de changement climatique**, dont elles sont les 1ères victimes.
- une **attention particulière sera portée aux jeunes filles** qui sont à la conjonction de toutes les vulnérabilités.

Mme Kill Nielsen a insisté sur **l'importance de la prise en compte des femmes dans les politiques de changement climatiques**. Elle a rappelé que les femmes, en raison des discriminations qu'elles subissent dans le monde, sont à la fois les premières victimes du changement climatique, mais qu'elles constituent également un potentiel d'actions et d'idées inexploitées, comme le démontre son rapport adopté en février 2012. Elle a également évoqué la récente résolution adoptée à la conférence de Doha sur climat qui vise à augmenter la participation des femmes aux négociations et aux organes de la convention et du protocole de

Kyoto (<http://unfccc.int/resource/docs/2012/sbi/fre/l36f.pdf>). Enfin, la députée européenne a rappelé la nécessité de prendre en compte les droits de l'Homme et la gouvernance démocratique dans le débat et d'aligner les priorités de la Commission européenne avec les nouveaux objectifs du développement durable.

Pour le réseau EuroNgo's, les prochains objectifs devraient s'articuler autour de trois principes :

- **reposer sur le pilier social** (santé, éducation, emploi) et sur l'accès universel aux soins et services, en particulier en matière de santé et de droits sexuels et de procréation,
- **viser la réduction des inégalités** et l'autonomisation des groupes en situation de vulnérabilité (pauvres, femmes, jeunes),
- **être durable** c'est à dire articuler les enjeux de santé et droits sexuels et reproductifs et de genre avec les défis climatiques et environnementaux et les réflexions sur les modèles de croissance économique.

Enfin, la commission genre de Coordination Sud a insisté sur l'importance de l'actualisation de la nouvelle stratégie française de genre et développement. Elle devra être cohérente, opérationnelle et fondée sur des indicateurs de résultats. Elle permettra d'assurer la transversalité du genre dans toutes les actions de coopération et la traçabilité de l'Aide publique au développement consacré à l'égalité femmes-hommes.

Mme Lucille Terré a également dévoilé les recommandations du groupe de travail sur les « jeunes filles et le développement »:

- Tenir compte de la diversité des publics et des situations de vulnérabilité dans lesquelles ils se retrouvent, pour améliorer l'efficacité de l'aide.
- Impliquer les hommes et les garçons pour agir en faveur de l'autonomisation des filles et des femmes.
- Dépasser les approches sectorielles en recherchant une approche holistique, multisectorielle, pluri-acteurs, à même d'améliorer les conditions de vie et l'autonomisation des filles dans leur ensemble.
- Prévoir les ressources humaines et financières à même de permettre la prise en compte de toutes les recommandations formulées

Les participants sont revenus à plusieurs reprises sur les enjeux relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, l'éducation à la sexualité, l'état civil et la lutte contre les mariages précoces. Ils ont également rappelé que la réflexion sur les nouveaux objectifs devra également intégrer la question des moyens et de la mise en œuvre et qu'elle devra fixer des objectifs ambitieux ainsi que des indicateurs de résultats mesurables.

Face à la montée des conservatismes, les ambitions devraient rester fortes, notamment sur des sujets actuellement controversés aux Nations Unies. Enfin, la réflexion sur l'agenda post 2015 devra s'articuler avec les anniversaires du plan d'action du Caire sur la population et le développement (avril 2014), et du plan d'action de Pékin sur les femmes et le développement (2015).